

Le déterminant démonstratif

Le déterminant démonstratif (ce, cet, cette, ces) permet de montrer la chose ou l'être désigné par le nom.

Par exemple : c'est ce chien. Il s'agit de ce chien là et pas d'un autre chien.

- Ecris le déterminant démonstratif qui convient
- Indique la nature des mots.

	ouvrier	conscientieux

	violent	orage

	tristes	nouvelles

	voiture	neuve

Le déterminant démonstratif

Le déterminant démonstratif (ce, cet, cette, ces) permet de montrer la chose ou l'être désigné par le nom.

Par exemple : c'est ce chien. Il s'agit de ce chien là et pas d'un autre chien.

- Ecris le déterminant démonstratif qui convient
- Indique la nature des mots.

	robe	neuve

	nouvelles	sandaes

	bel	enfant

	été	ensoleillé

Le déterminant démonstratif

Le déterminant démonstratif (ce, cet, cette, ces) permet de montrer la chose ou l'être désigné par le nom.

Par exemple : c'est ce chien. Il s'agit de ce chien là et pas d'un autre chien.

- Ecris le déterminant démonstratif qui convient
- Indique la nature des mots.

	histoire	bizarre

	fauteuils	confortables

	avion	rapide

	grand	lit

Le déterminant démonstratif

Le déterminant démonstratif (*ce, cet, cette, ces*) permet de montrer la chose ou l'être désigné par le nom.

Par exemple : c'est ce chien. Il s'agit de ce chien là et pas d'un autre chien.

- Ecris le déterminant démonstratif qui convient
- Indique la nature des mots.

	pilote	expérimenté

	horloge	exacte

	longues	histoires

	hangar	spacieux

Le déterminant démonstratif

Le déterminant démonstratif (*ce, cet, cette, ces*) permet de montrer la chose ou l'être désigné par le nom.

Par exemple : c'est ce chien. Il s'agit de ce chien là et pas d'un autre chien.

- Ecris le déterminant démonstratif qui convient
- Indique la nature des mots.

	jeunes	filles

	orage	dévastateur

	chanteuse	connue

	bon	ouvrier

Le déterminant démonstratif

Le déterminant démonstratif (*ce, cet, cette, ces*) permet de montrer la chose ou l'être désigné par le nom.

Par exemple : c'est ce chien. Il s'agit de ce chien là et pas d'un autre chien.

- Ecris le déterminant démonstratif qui convient
- Indique la nature des mots.

	attitude	négative

	vieil	ordinateur

	chaussettes	trouées

	animal	dangereux

Le déterminant démonstratif

Le déterminant démonstratif (ce, cet, cette, ces) permet de montrer la chose ou l'être désigné par le nom.

Par exemple : c'est ce chien. Il s'agit de ce chien là et pas d'un autre chien.

- Ecris le déterminant démonstratif qui convient
- Indique la nature des mots.

	ticket	usagé

	romans	policiers

	immense	hangar

	jolie	photo

Le déterminant démonstratif

Le déterminant démonstratif (*ce, cet, cette, ces*) permet de montrer la chose ou l'être désigné par le nom.

Par exemple : c'est ce chien. Il s'agit de ce chien là et pas d'un autre chien.

- Ecris le déterminant démonstratif qui convient
- Indique la nature des mots.

	élèves	studieux

	église	médiévale

	dernier	mot

	acteur	charmant

Le déterminant démonstratif

Le déterminant démonstratif (ce, cet, cette, ces) permet de montrer la chose ou l'être désigné par le nom.

Par exemple : c'est ce chien. Il s'agit de ce chien là et pas d'un autre chien.

- Ecris le déterminant démonstratif qui convient
- Indique la nature des mots.

	guitare	acoustique

	gros	nuages

	énorme	éléphant

	gentil	chien

Le déterminant démonstratif

Le déterminant démonstratif (ce, cet, cette, ces) permet de montrer la chose ou l'être désigné par le nom.

Par exemple : c'est ce chien. Il s'agit de ce chien là et pas d'un autre chien.

- Ecris le déterminant démonstratif qui convient
- Indique la nature des mots.

	homme	brun

	gens	là

	sac	rayé

	nouvelle	maison

Le déterminant démonstratif

Le déterminant démonstratif (ce, cet, cette, ces) permet de montrer la chose ou l'être désigné par le nom.

Par exemple : c'est ce chien. Il s'agit de ce chien là et pas d'un autre chien.

- Ecris le déterminant démonstratif qui convient
- Indique la nature des mots.

	pauvre	homme

	autres	livres

	époque	ancienne

	architecte	génial

Le déterminant démonstratif

Le déterminant démonstratif (ce, cet, cette, ces) permet de montrer la chose ou l'être désigné par le nom.

Par exemple : c'est ce chien. Il s'agit de ce chien là et pas d'un autre chien.

- Ecris le déterminant démonstratif qui convient
- Indique la nature des mots.

	inspecteur	peureux

	bel	hortensia

	collants	noirs

	actrice	française